



# SERVICE EDUCATION JEUNESSE SELONCOURT

## REGLEMENT INTERIEUR

### LES REGLES D'OR

- Je suis poli(e) et j'utilise les « 5 mots magiques » : Bonjour, Au revoir, Merci, S'il vous plait, Pardon.
- Je respecte mes camarades et les adultes.
- Je prends soin du matériel qui m'est confié et je range lorsque j'ai terminé

#### **Au temps du repas**

- Je m'assois correctement
- Je me sers raisonnablement
- Je goûte de tout et je ne gaspille pas la nourriture.
- Je demande l'autorisation de me lever de table.
- Je participe au rangement en fin de repas

### SANCTION POUR NON RESPECT DES REGLES D'OR

- 1<sup>er</sup> avertissement : convocation des parents avec le directeur du centre
- 2<sup>ème</sup> avertissement : convocation des parents avec le directeur du centre et le directeur du service
- 3<sup>ème</sup> avertissement : Renvoi d'une journée (restauration scolaire, périscolaire, accueil de loisirs)
- 4<sup>ème</sup> avertissement : Renvoi de 3 jours
- 5<sup>ème</sup> avertissement : Renvoi définitif pour l'année scolaire en cours

### TARIFICATION ET PAIEMENT

- Pour l'accueil de loisirs, le paiement se fait à l'inscription. Les chèques sont à l'ordre du Trésor Public. Pour 3 enfants inscrits, réduction de 20%, pour 4 enfants inscrits, réduction de 25%.  
En ce qui concerne les séjours de vacances (mini camps 5 jours), les bons Caf sont acceptés pour un QF inférieur ou égal à 800€.  
Modulation de tarifs pour l'accueil de loisirs (sans hébergement et mini camps 2 jours) :  
Aide aux temps libres QF inférieur à 800€
  - QF2 compris entre 801€ et 1100€
  - QF3 supérieur à 1100€
- Les retards de paiement seront examinés par le Service Education Jeunesse. Ils pourront donner lieu à l'exclusion de l'enfant.
- Conditions d'annulation des activités : Moins de 5 inscrits ou alerte Météo
- Accueil de loisirs : un avoir est accordé uniquement sur présentation d'un certificat médical au directeur de l'accueil.

### MEDICAMENTS

L'enfant peut prendre lui-même son ou ses médicaments sous la surveillance d'un adulte à condition qu'il(s) soi(en)t accompagné(s) de l'ordonnance afin de contrôler la posologie de la prescription.

Signature parents :

Signature enfants :